



Rouyn-Noranda, le 6 juin 2014

M. Jean Paré
Commission pour le projet d'exploitation de nickel Dumont à Launay
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édfjce Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Appui au mémoire du ComaxAT

Monsieur Paré,

La présente est pour vous confirmer que la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda (CCIRN) appuie le mémoire du ComaxAT, qui sera déposé lors des audiences publiques du BAPE le 10 juin pour le projet Dumont de Royal Nickel.

Pour nous, il ne fait aucun doute que le projet Dumont deviendra rapidement une locomotive économique de l'Abitibi-Témiscamingue et un exemple patent des bonnes pratiques à adopter pour concrétiser un projet minier de grande envergure.

À l'automne 2013, la CCIRN a déposé, en commission parlementaire, un mémoire sur le projet de loi 43, dans lequel nous avons souligné l'importance que nous accordons aux retombées régionales générées par l'industrie minière. C'est pourquoi nous appuyons la signature et la mise en œuvre du *Guide des bonnes pratiques en matière de retombées économiques régionales des projets majeurs en Abitibi-Témiscamingue*. Il ne fait aucun doute que les bâtisseurs de mines de Rouyn-



Noranda et les équipementiers de la région, qui ont une expertise reconnue mondialement, bénéficieront grandement de la mise en œuvre de ce guide.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Paré, mes sincères salutations.

Le président



Jean-Claude Loranger

Cc :
Monsieur Guy Baril, Président, ComaxAT

